

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT

17
POLICE GENDARMERIE
Pour signaler une situation qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18
POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

15
SAMU
Service d'aide médicale d'urgence pour obtenir une écoute médicale avec réponse adaptée au degré d'urgence

114
SI VOUS NE POUVEZ PAS PARLER

115
HÉBERGEMENT D'URGENCE

CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE
SERVICE DES URGENCES
04 93 09 55 55

3919
VIOLENCES CONJUGALES

EN CAS DE VIOLENCES ÉVOQUÉES OU SUSPECTÉES

HARPÈGES - SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES
Tel. : 04 93 90 85 66 | Courriel : serviceaideauxvictimes@harpeges.fr
Adresse : 31-33, rue Marcel Journet , 06130 Grasse.

ASSOCIATION UNE VOIX POUR ELLES
Courriel : unevoixpourelles@gmail.com

INTERVENANTE SOCIALE EN GENDARMERIE - CD06
Tel. : 06 02 11 88 04
INTERVENANTE SOCIALE EN COMMISSARIAT - CD06
Tel. : 06 69 13 07 54

CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE - CELLULE VIF
Tel. : 04 93 09 52 61 | Adresse : 28, chemin de Clavary, 06130 Grasse.
Bâtiment Femme-Mère-Enfant – Rez-de-chaussée
Consultations sur rendez-vous, tous les mardis et jeudis.

PRÉFET DES ALPES-MARITIMES
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pays de Grasse
communauté d'agglomération

harpèges
LES ACCORDS SOLIDAIRES
SANTÉ · JUSTICE · ÉDUCATION · SOCIAL

Conception CAPG 2026 - Impression Nord' imprim

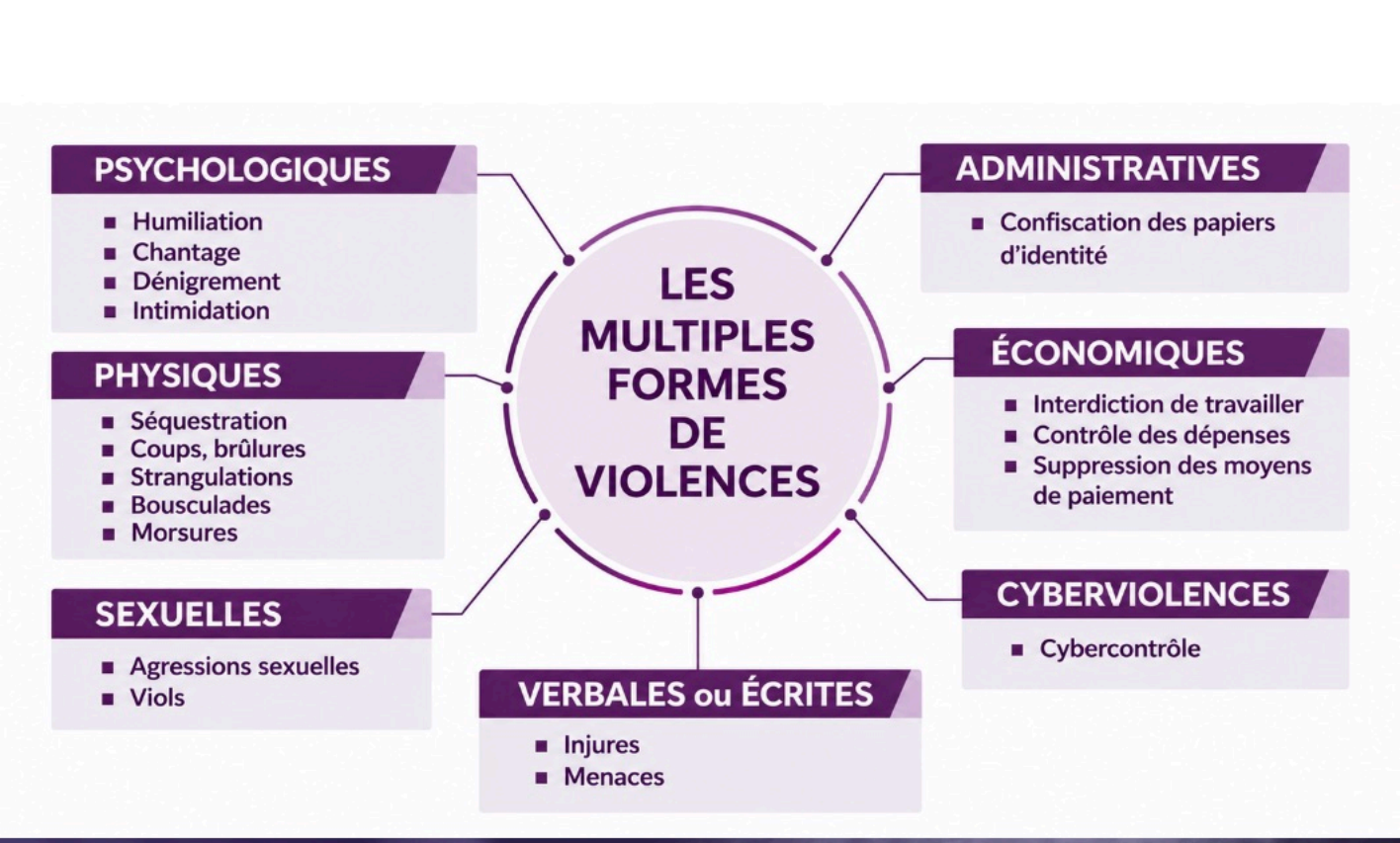

DES RÉSULTATS CONCRETS

Depuis le lancement du réseau VIF en 2025

1 111

PERSONNES SENSIBILISÉES

1 397

PERSONNES REÇUES

781

PERSONNES SUIVIES

+ d'infos

LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences intrafamiliales se déroulent au sein de la famille, qu'elle soit élargie ou recomposée.

La victime, homme ou femme, peut subir des violences de la part d'un membre de son cercle familial proche, ou d'un ex conjoint.
Les enfants exposés aux violences conjugales sont également des victimes.

LE RÉSEAU VIF

Le réseau VIF a pour mission de :

› **COORDONNER** les acteurs pour une prise en charge optimale des violences intrafamiliales.

› **HARMONISER** la prise en charge.

› **SENSIBILISER ET FORMER** les professionnels, élus et partenaires du territoire.

Le réseau VIF repose sur une coordination étroite entre les acteurs du territoire, chacun intervenant selon ses compétences et son rôle.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE
Pilotage du réseau intercommunal et des groupes de travail, déploiement de formations sensibilisation.
Pour plus d'informations : rvif@paysdegrasse.fr

ASSOCIATION HARPÈGES LES ACCORDS SOLIDAIRES
Prise en charge des victimes, coordination des parcours, lien avec les services enquêteurs, sociaux judiciaires, animation des cellules cas complexes.
Pour plus d'informations : coordoparcoursvif@harpeges.fr



Pays de Grasse
communauté d'agglomération

RÉSEAU INTERCOMMUNAL DE PRÉVENTION
DES
VIOLENCES INTRAFAMILIALES